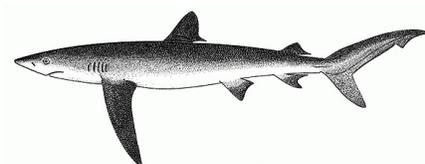


## APPENDICE VII

### RESUME EXECUTIF REQUIN PEAU BLEUE (2024)



**Tableau A 1.** État de la ressource de requin peau bleue (*Prionace glauca*) de l'océan Indien.

Zone	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2021
Océan Indien	Captures déclarées 2023 (t)	26 342	99,9%
	Captures estimées 2019 (t) <sup>4</sup>	43 240	
	Requins non compris ailleurs (nca) <sup>1</sup> 2023 (t)	28 843	
	Captures moyennes déclarées 2019-23 (t)	26 013	
	Captures moyennes estimées 2015-19 (t) <sup>4</sup>	48 781	
	Moyenne requins non compris ailleurs (nca) <sup>1</sup> 2019-23 (t)	29 049	
	PME (1 000 t) (IC 80%) <sup>2</sup>	36,0 (33,5 - 38,6)	
	F <sub>PME</sub> (IC 80%) <sup>2</sup>	0,31 (0,306 - 0,31)	
	SB <sub>PME</sub> (1 000 t) (IC 80%) <sup>2,3</sup>	42,0 (38,9 - 45,1)	
	F <sub>2019</sub> /F <sub>PME</sub> (IC 80%) <sup>2</sup>	0,64 (0,53 - 0,75)	
SB <sub>2019</sub> /SB <sub>PME</sub> (IC 80%) <sup>2,3</sup>	1,39 (1,27 - 1,49)		
SB <sub>2019</sub> /SB <sub>0</sub> (IC 80%) <sup>2,3</sup>	0,46 (0,42 - 0,49)		

Les limites de l'océan Indien sont définies par la zone de compétence de la CTOI.

<sup>1</sup>Comprend toutes les autres prises de requins déclarées au Secrétariat de la CTOI et pouvant contenir cette espèce (c.-à-d. SHK : Divers requins nca ; RSK : *Carcharhinidae* nca) ; AG38 : requin peau bleue, requin-taupe bleu, requin océanique)

<sup>2</sup>Les estimations se rapportent au cas de base du modèle utilisant les prises estimées.

<sup>3</sup>Fait référence à la biomasse féconde du stock.

<sup>4</sup>Capturées estimées à des fins d'évaluation du stock uniquement (doc IOTC-2021-WPEB17(AS)-14\_Rev1). Proportion des prises estimées ou partiellement estimées de 2023 par le Secrétariat de la CTOI : 64,8%

<sup>5</sup>2019 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour l'évaluation.

Code couleur	Stock surexploité (SB <sub>2019</sub> /SB <sub>PME</sub> < 1)	Stock non surexploité (SB <sub>2019</sub> /SB <sub>PME</sub> ≥ 1)
Stock faisant l'objet de surpêche (F <sub>2019</sub> /F <sub>PME</sub> > 1)	0%	0,1%
Stock ne faisant pas l'objet de surpêche (F <sub>2019</sub> /F <sub>PME</sub> ≤ 1)	0%	99,9%
Pas évalué/Incertain		

**Tableau A 2.** Requin peau bleue : État de menace du requin peau bleue (*Prionace glauca*) dans l’océan Indien selon l’UICN.

Nom commun	Nom scientifique	État de menace selon l’UICN <sup>3</sup>		
		État mondial	OIO	OIE
Requin peau bleue	<i>Prionace glauca</i>	Quasi-menacé	–	–

UICN = Union internationale pour la conservation de la nature ; OIO = Océan Indien ouest ; OIE = Océan Indien est.

<sup>3</sup>Le processus d’évaluation de menace de l’UICN est indépendant de la CTOI et est uniquement présenté à titre d’information.

Source : Liste rouge de l’UICN 2020, Rigby et al 2019

## STOCK DE L’OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

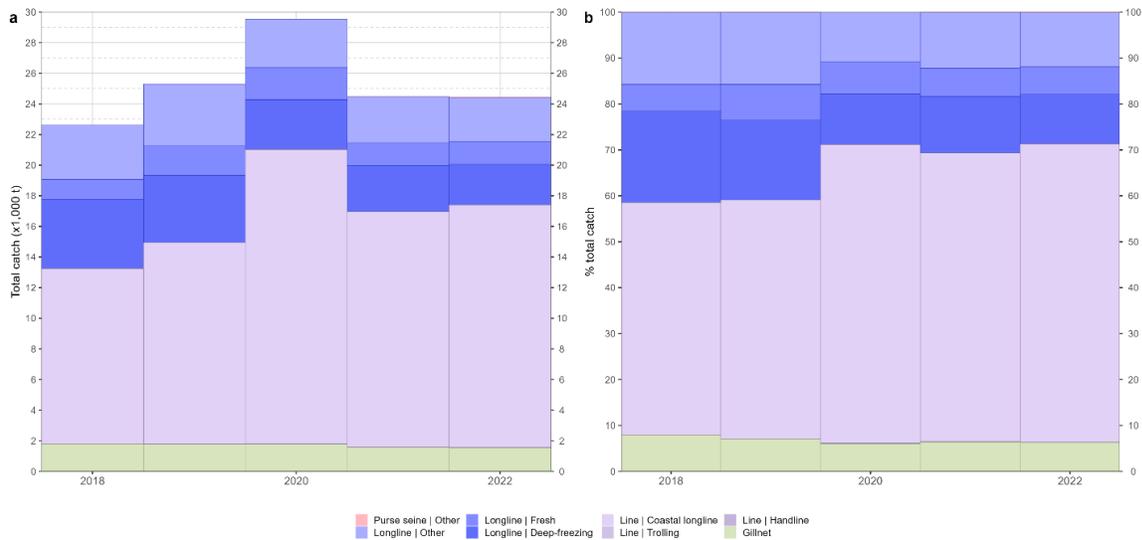
**État du stock.** Aucune nouvelle évaluation du stock n’a été réalisée pour le requin peau bleue en 2024. Les résultats se basent donc sur l’évaluation conduite en 2021 en utilisant un modèle intégré structuré par âge (SS3) (**Fig. A3**) (en utilisant des données jusqu’en 2019). Les incertitudes dans les données d’entrée et la configuration des modèles ont été explorées au moyen d’une analyse de sensibilité. Tous les modèles ont produit des résultats similaires suggérant que le stock n’est pas surexploité ni faisant l’objet de surpêche à l’heure actuelle, mais avec des trajectoires montrant des tendances uniformes en direction du quadrant « surexploité et faisant l’objet de surpêche » du diagramme de Kobe (**Fig. A3**). Le cas de base du modèle a été choisi sur la base des meilleures données biologiques de l’océan Indien, de la cohérence des séries d’abondance relative des PUE standardisées, des ajustements du modèle et de l’étendue spatiale des données (**Fig. A1, Tableau A 1**). Le cas de base du modèle a notamment utilisé les estimations de l’historique des captures basées sur GAM et les séries de PUE d’Afrique du sud, de l’UE-Portugal, de l’UE-France (La Réunion), de l’UE-Espagne, de Taïwan, Chine et du Japon. Les principales sources d’incertitude identifiées dans le modèle actuel concernent les prises et les indices d’abondance des PUE. Les résultats du modèle ont été étudiés par rapport à leur sensibilité aux principaux axes d’incertitude identifiés mais les captures nominales et basées sur les ratios n’ont pas été considérées réalistes. Si les regroupements alternatifs de PUE étaient utilisés, l’état du stock était légèrement moins positif. L’évaluation des risques écologiques (ERA) réalisée pour l’océan Indien par le GTEPA et le CS en 2018 consistait en une analyse d’évaluation des risques semi-quantitative, destinée à évaluer la résilience des espèces de requins à l’impact d’une pêcherie donnée, en combinant la productivité biologique de l’espèce et sa sensibilité à chaque type d’engin de pêche. Le requin peau bleue a obtenu un classement de vulnérabilité moyenne (n° 10) dans l’ERA de la palangre, car il a été caractérisé comme étant l’espèce de requins la plus productive, mais aussi la deuxième la plus sensible à la palangre. Il a été estimé que le requin peau bleue n’était pas sensible, et donc pas vulnérable, à la senne. L’état de menace actuel selon l’UICN « Quasi menacé » s’applique au requin peau bleue au niveau mondial (**Tableau A 2**). Les informations sur cette espèce se sont améliorées ces dernières années. Les requins peau bleue sont fréquemment capturés par de nombreuses pêcheries de l’océan Indien et sont pêchés dans leurs zones de nourricerie dans certains endroits. Du fait des caractéristiques de leur cycle vital – ils vivent au moins 25 ans, sont matures vers 4–6 ans et ont 25–50 petits tous les ans, ils sont considérés comme les requins pélagiques les plus productifs. Au vu du poids des preuves disponibles en 2021, l’état du stock est déterminé comme n’étant **pas surexploité ni faisant l’objet de surpêche** (**Tableau A 1**).

**Perspectives.** La matrice de stratégie de Kobe II (**Tableau A 3**) donne la probabilité de dépasser les niveaux de référence à court terme (3 ans) et à long terme (10 ans), selon plusieurs pourcentages de changements des captures.

**Avis de gestion.** Des points de références cibles et limites n'ont pas encore été définis pour les requins pélagiques de l'océan Indien. L'évaluation de 2021 indique que le requin peau bleue de l'océan Indien n'est pas surexploité ni ne fait l'objet de surpêche (**Tableau A 3**). Si les prises augmentent de plus de 20%, la probabilité de maintenir la biomasse reproductrice au-dessus des niveaux de référence de la PME ( $SB > SB_{PME}$ ) pendant les 10 prochaines années sera réduite (**Tableau A 3**). Le stock devrait être étroitement surveillé. Bien qu'il existe des mécanismes encourageant les CPC à respecter leurs obligations en matière d'enregistrement et de déclaration (Résolution 16/06), ils doivent être mieux appliqués par la Commission, de sorte à mieux informer les avis scientifiques à l'avenir.

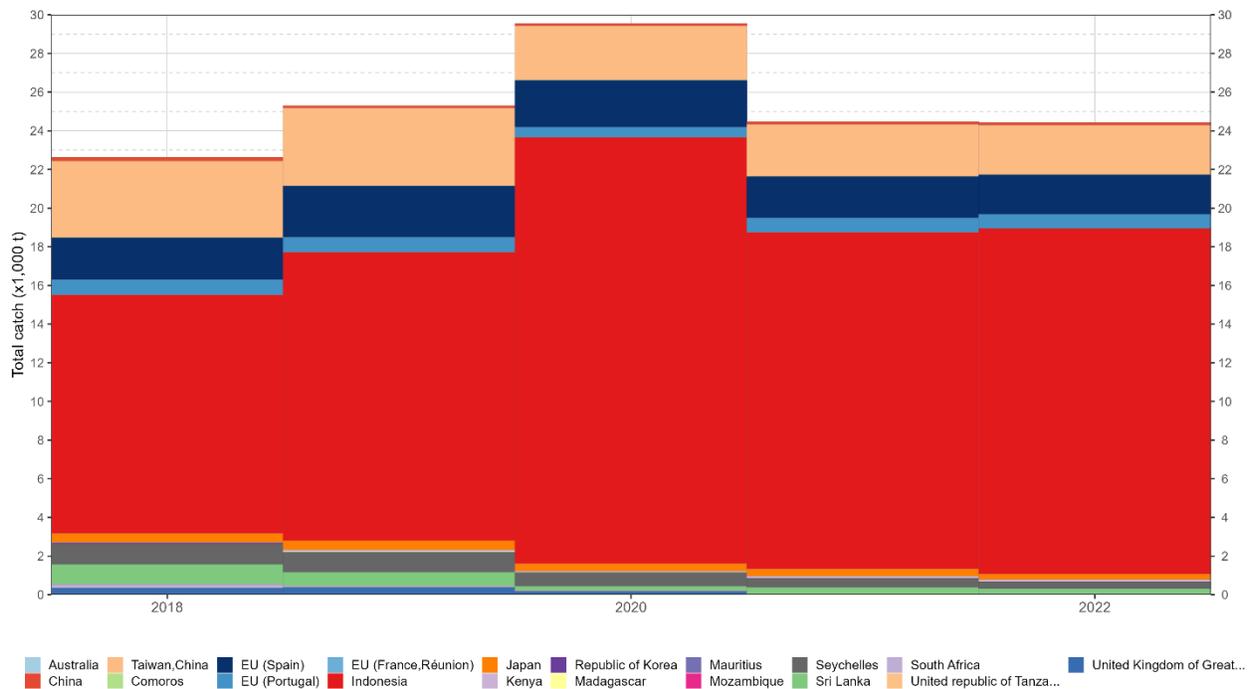
Les points clés suivants devraient également être notés :

- **Production maximale équilibrée (PME) :** l'estimation pour le stock de l'océan Indien est d'environ 36 000 t.
- **Points de référence :** La Commission n'a pas adopté de points de référence ni de règles de contrôle de l'exploitation pour les espèces de requins.
- **Principaux engins de pêche (2019–2023):** palangre côtière ; palangre (surgélation); palangre ciblant l'espadon ; filet maillant (**Fig. A1**).
- **Principales flottilles (2019-2023) :** Indonésie<sup>1</sup>, Taiwan, Chine, UE-Espagne, UE-Portugal, Seychelles (**Fig. A2**)

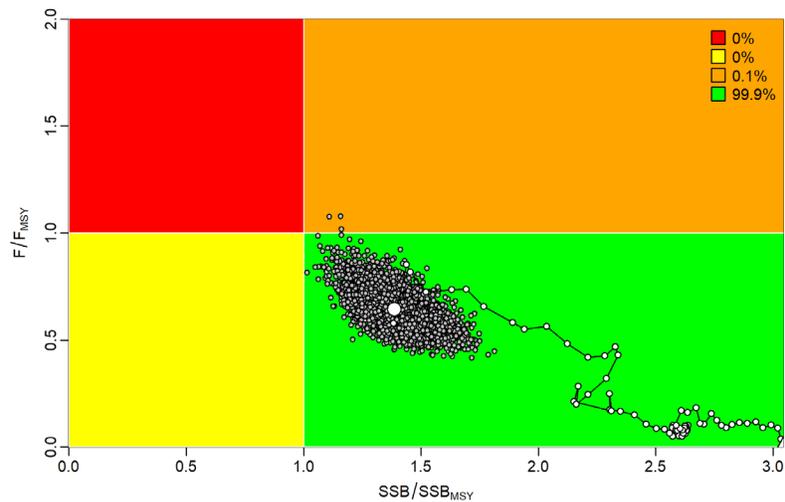


**Figure A1 :** Séries temporelles annuelles des captures retenues absolues (a) et relatives (b) (en tonnes ; t) de requin peau bleue par pêcherie pour la période 2018-2022.

<sup>1</sup> Il existe de grandes incertitudes liées aux estimations des captures de requin peau bleue des pêches artisanales indonésiennes, qui ont représenté près de 64% de l'ensemble des captures de requin peau bleue de l'océan Indien ces dernières années.



**Figure 2** : Séries temporelles annuelles des captures retenues (en tonnes ; t) de requin peau bleue par flottille pour la période 2018-2022. Il existe de grandes incertitudes liées aux estimations des captures de requin peau bleue des pêcheries artisanales indonésiennes. La révision de la composition des captures des pêcheries indonésiennes est en cours.



**Fig. A 1.** Requin peau bleue : Diagramme de Kobe de l'évaluation du stock agrégée pour l'océan Indien d'après le cas de base du modèle de l'évaluation de 2021 (cas de base du modèle comportant la trajectoire et les incertitudes pour l'année finale).

**Tableau A 3.** Requin peau bleue : Matrice de stratégie de Kobe II de l'évaluation du stock agrégée pour l'océan Indien. Probabilité (pourcentage) de dépasser les points de référence basés sur la PME pour neuf projections de captures constantes en utilisant le cas de base du modèle (niveau de capture 2019\* (43 240 t),  $\pm 10\%$ ,  $\pm 20\%$ ,  $\pm 30\%$  et  $\pm 40\%$ ), projetée d'ici 3 ans et 10 ans.

Point de référence et période des projections	Projections de captures alternatives (par rapport au niveau de capture* de 2019) et probabilité (%) de dépasser les points de référence basés sur la PME.								
	Captures par rapport à 2019	60%	70%	80%	90%	100%	110%	120%	130%
Captures (t)	(25 944)	(30 267)	(34 592)	(38 916)	(43 240)	(47 564)	(51 888)	(56 212)	(60 535)
<b>SB<sub>2022</sub> &lt; SB<sub>PME</sub></b>	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>F<sub>2022</sub> &gt; F<sub>PME</sub></b>	0%	0%	0%	0%	0%	1%	5%	16%	36%
<b>SB<sub>2029</sub> &lt; SB<sub>PME</sub></b>	0%	0%	0%	0%	0%	2%	9%	25%	48%
<b>F<sub>2022</sub> &gt; F<sub>PME</sub></b>	0%	0%	0%	0%	1%	13%	44%	75%	90%

\*le niveau de capture moyen et les modifications de pourcentage respectives se rapportent aux séries de captures estimées utilisées dans le cas de base final du modèle (IOTC-2021-WPEB17(AS)-15).

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Stevens J (2009) *Prionace glauca*. In: IUCN 2012. Liste rouge de l'IUCN des espèces menacées. Version 2012.2. <[www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org)>. Téléchargé le 8 novembre 2012